Lutte contre la criminalité organisée: stratégie globale, prévention. Rapport programme d'action, Cardiff 1998

1998/0913(COS) - 26/10/1998

La commission a adopté le rapport de Mme Charlotte CEDERSCHÖLD (PPE, S) sur un projet de résolution du Conseil visant à l'établissement d'une lutte contre la criminalité organisée. Pour le rapporteur, cette lutte doit s'inscrire dans une conception d'ensemble aussi globale et cohérente que possible, qui tienne compte, à la fois, de l'aspect préventif et de l'aspect répressif. En effet, le projet de résolution en question - complémentaire du programme d'action - vise à améliorer, par des mesures préventives, la lutte contre la criminalité organisée. Toutefois, le rapporteur déplore que le projet ne contienne pas de mesures concrètes. Il demande par conséquent au Conseil de le compléter. Qui plus est, le rapporteur est convaincu qu'il est nécessaire de renforcer tout particulièrement l'apport de la société civile à la lutte contre la criminalité organisée. Enfin, il invite, aussi, le Conseil à associer à cette stratégie les États candidats à l'adhésion, les États tiers limitrophes et d'autres organisations internationales.